Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 18 juillet 2014

ALERTE MÉTÉO DE VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES SUR LE DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

Météo France annonce une situation météorologique de vigilance orange pour un phénomène d'orages à partir de vendredi 18 juillet 2014, 18 heures et jusqu'au samedi 19 juillet, 4 heures.

Les orages arriveront de la Gironde et s'étendront vers la Saintonge et le Poitou en première partie de nuit. Les orages attendus pourront être accompagnés de violentes rafales de vent localement supérieurs à 100 km/h avec un fort risque de grêle et d'intenses précipitations. De fortes rafales (80 à 100 km/h) pourront déborder de la zone non concernée par les orages.

La Préfète engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Rappel aux usagers concernant les orages :
Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route.

- A l'approche d'un orage, s'abriter en évitant les zones boisées ;
- Dans la mesure du possible, éviter les déplacements.
- En cas d'obligation de déplacement :
  - Se renseigner sur l'état des réseaux routiers ;
  - Être prudents et vigilants, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses ;
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Ranger ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Dans un camping, vérifier qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations soudaines. En cas de doute, se réfugier dans un endroit plus sûr ;
- Signalez sans attendre les départs de feux le cas échéant ;
- S'éloigner des cours d'eau, des plans d'eau ou piscines ;
- Ne stationner pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre ;
- Éviter les activités extérieures de loisir ;
- S'éloigner des pylônes haute tension et des grues ;
- Attention : la foudre peut tomber plusieurs fois au même endroit.0

Contact presse
Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle
Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr
Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr
Standard : 05.46.27.43.00 - – www.charente-maritime.gouv.fr